



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de permis d'aménager PA0130551900033 portant sur l'aménagement d'un terrain en 15 lots maximum pour des logements, commerces, bureaux et équipements déposée par la SAS GLAM sur la commune de MARSEILLE, 15ème arr (Ilot SMARSEILLE2 au sein de la ZAC Littorale)

DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 AU LUNDI 18 JANVIER 2021

Observations du public émises par voie électronique

Observation numéro :	Envoyé le :	Rédacteur :	Annexes éventuelles :
1	18/12/20 à 16h03	M. Juan RODRIGUEZ	

Bonjour,

Je suis Monsieur RODRIGUEZ Juan né le 03/11/1990 et habitant de la résidence Smartseille 1 immeuble So'View, Rue du Devoir, 13015, MARSEILLE.

J'écris pour donner mon avis concernant l'enquête publique de Smartseille 2.

Il sera bref étant donné que, selon moi, le projet est absolument nécessaire pour dynamiser cette partie de la ville et permettre au Nord et au Sud de Marseille de ne plus être coupée de façon aussi abrupte quand on arrive dans ce quartier aujourd'hui quasiment abandonné.

Néanmoins même si le projet reçoit un avis positif il faudra veiller à plusieurs choses :

1. Il faut plus de bureaux dans la programmation (ou au moins rendre obligatoire ceux prévus afin de ne pas les voir être remplacés par du logement dans le projet final) afin d'apporter un équilibre dans le quartier et ne pas créer le sentiment d'une énième cité marseillaise. On le voit sur Smartseille 1, les bureaux permettent de créer du flux et une mixité de population en journée, permettant d'empêcher la mise en place d'un « ghetto » isolé, et partager les coûts d'entretien de la résidence dont les fameux espaces verts demandés, très coûteux.

2. Le stationnement, plusieurs parkings silos sont en projet dans le secteur, néanmoins on le voit sur Smartseille 1 et la Rue André Allar que certains logements ne disposent pas d'accès dans les parkings de leur résidence (logements sociaux) et doivent s'acquitter d'un abonnement, hors ces personnes ne voulant pas payer ou ne pouvant pas elles stationnent leurs véhicules sur trottoir ou sur voirie, créant l'anarchie à certains endroits. D'autant que les résidents ne sont pas les seuls à occuper le quartier étant donné la proximité du marché aux puces qui apporte un flux énorme de circulation et de stationnement les dimanches. Donc veiller à ce que tout le monde dispose d'une place et mettre du mobilier urbain sur les trottoirs afin d'éviter qu'ils ne soient occupés par des véhicules.

3. Rendre les RDC plus visibles et accessibles que sur Smartseille 1, afin de créer un environnement propice au commerce et apportant directement du flux sur les rues afin de rejoindre la logique de vue sur l'activité et d'empêcher de « ghettoisation » qui pourraient arriver si il n'y avait pas assez de flux, de mixité et de mélange de population et d'activités.

Merci de prendre en compte cet avis,

Cordialement

Observation numéro :	Envoyé le :	Rédacteur :	Annexes éventuelles :
2	17/01/2021 à 23h13	M. Laurent SALVI	A1

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je vous adresse en PJ mes remarques concernant le projet cité en objet.
Je reste à disposition pour toute information complémentaire au besoin.
Bien cordialement.
Laurent Salvi

Observation numéro :	Envoyé le :	Rédacteur :	Annexes éventuelles :
3	18/01/2021 à 14h28	M. Djamel Guermoudi	

Bonjour,

Propriétaire d'un logement situé sur Smartseille 1

Sur à ce qui a été précisé par mes voisins dont je partage leurs appréciations, et je voudrais dire dans un premier que je suis, très favorable à l'implémentation d'un nouvel éco quartier identique au nôtre.

C'est-à-dire une mixité d'entreprises et de logements implémentés au même endroit.

mais avec quelques corrections à apporter dont je vais énumérer les points :

1 : Pollutions :

La proximité de la passerelle A55 et des cargos génèrent une pollution sonore visuelle et gaz toxique en tout genre qu'il faudrait vraiment prendre en compte dans cette étude.

En effet, je bénéficie d'une terrasse de 18 m2 sud -ouest au 15 ieme étage mais malheureusement le sol est souvent noir de particules carbonées et soufrées et dont je ne peux pas en bénéficier entièrement.

2 Jardin méditerranéen

Maximiser un jardin arboré et adapté au climat méditerranéen. (Pelouse verte trop gourmande en eau)

3 : Dégradation

Veillez à ce qu'il y ait un juste équilibre entre propriétaires et logements sociaux, pour éviter la fuite de la classe moyenne et de ce fait une inexorable paupérisation sociale et toutes les conséquences

4: Jardins partagés :

Il faudrait proposer des vrais jardins partagés plus conséquent que ceux que nous avons ici sur Smartseille 1 .En effet, je ne vois pas l'intérêt de partager des bacs à jardins pour les 400 résidents et écoles.

Cordialement

Djamel Guer mou di

Observation numéro :	Envoyé le :	Rédacteur :	Annexes éventuelles :
4	19/01/2021 à 00h01 (après renvoi)	M. Cheikh TOURE Secrétaire Général «111-Villages de Marseille»	A2

Bonjour, Madame la Commissaire

Je vous renvoie le message ci-dessous suite à l'accusé de non livraison ci-joint.

Comme promis lors de notre entretien, vous y trouverez :

- La retranscription complétée de ma déclaration manuscrite
- Le complément non exhaustif de la déclaration spontanée que j'ai manuscrite sur le registre de l'enquête publique.
- Les questions résumées par le porte-parole du collectif « On ne se laisse pas faire » suite à l'Assemblée générale des habitants que l'Association 111 avait organisée le 17 décembre 2020 au 11, Traverse Antoine Donaz 13015 pour préparer la rencontre avec Euromed
- L'article de La Provence paru au jour de notre rencontre informelle entre les habitants et la médiatrice de Euromed

Présents à l'Assemblée :

- Les propriétaires et locataires du village des Crottes et membres de l'association « 111- Villages de Marseille » :
- Alain Piloyan, Président de l'Association « 111- Villages de Marseille »
- Nora Akhezzane, Trésorière de « 111- Villages de Marseille »
- Cheikh Touré, Secrétaire général « 111- Villages de Marseille »
- Kader Sahbani, Secrétaire « 111- Villages de Marseille »
- Lydia Frentzel, conseillère municipale des 15 et 16 èmes arrondissements de Marseille
- Claude Hirsch, porte-parole du collectif « On ne se laisse pas faire »
- Hassen Hammou, Président de l'Association « Trop jeune pour mourir»

Excusé : Pierre Sémériva, élu des 9 et 10èmes arrondissements et ancien Vice-Président MPM

Merci d'accuser réception de ce message.

[Début du message réexpédié :](#)

De: Mail Delivery System <postmaster@icloud.com>

Objet: Undelivered Mail Returned to Sender

Date: 19 janvier 2021 à 00:01:39 UTC+1

À: cheikhtoure3@icloud.com

pref-ep-ilot-smarseille2@bouches-du-rhone.gouv.fr

Mis à jour le 20/01/2021